



## 10 et 24 avril 2022



# Les enjeux syndicaux de la présidentielle

Dossier pages 6 à 9



**Mobil'Hautes-Alpes  
à La Batié Neuve**

Page 4



**Connaitre  
et combattre  
l'extrême droite**

Page 11

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**



**[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)**



**Essentiel pour moi**

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

## SOMMAIRE

### 3. Edito

#### Ça bouge !

#### 4. Faire revivre la gare de La Batie Neuve

#### 5. Un 27 janvier pour notre avenir

#### Dossier : Les enjeux syndicaux de la présidentielle

#### 6. à 9. Questions aux candidats sur les repères revendicatifs de la CGT

#### Vie syndicale

#### 10. Un 8 mars très syndical

#### 11. Connaître et combattre l'extrême droite

#### 12. Des congrès départementaux dynamiques

#### 13. Outillé pour être plus fort : la formation syndicale

#### Ça discute

#### 14. Quand l'espace d'assistance vient effacer... les consciences de classe

#### 13. Le parcours d'un saisonnier multipro - Fiche de lecture

#### Affiche

#### 16. 8 mars : vous, les femmes, en quelques chiffres

Les élections de 2022 pourraient changer radicalement les règles. Le drame serait encore une fois de renier nos convictions pour éviter le pire. Osons croire aux lendemains qui chantent.

Le président a déclaré vouloir emmerder les non vaccinés ! Quand on sait que 75% des français le sont et 80% sont en cours de vaccination, c'est un petit joueur s'il imagine qu'il n'emmerde que 20% des français, ou alors c'est un gros bouffon, ça dépend comment on le prend.

- ◆ Plus de 100 000 lits d'hôpitaux fermés en 20 ans et 5 700 depuis le début de la pandémie. **Qui emmerde qui ?**
- ◆ Forfait urgence au frais du patient s'il n'est pas hospitalisé après son passage aux urgences. **Qui emmerde qui ?**
- ◆ Primes données à certains, pas à d'autres alors qu'ils travaillent dans le même établissement de santé. **Qui emmerde qui ?**
- ◆ Gestion financière de la santé publique au détriment de l'accès équitable aux soins pour tous. **Qui emmerde qui ?**
- ◆ Professionnels du soin non vaccinés virés il y a 2 mois, rappelés aujourd'hui dans leurs services alors qu'ils sont positifs. **Qui emmerde qui ?**

Tel un jeu de société qu'on appellerait «Macronpolis», on peut se demander qui est emmerdé par :

- ◆ l'ouverture du rail à la concurrence, la vente du réseau ferroviaire,
- ◆ la réforme de l'assurance chômage qui appauvrit les plus précaires,
- ◆ la multiplication des protocoles dans l'éducation nationale et ailleurs,
- ◆ l'obligation pour EDF de vendre son électricité à perte à la concurrence afin de freiner l'envolée des factures énergétiques,
- ◆ l'absence de lutte contre l'évasion fiscale,
- ◆ l'allocation adulte handicapé attribuée selon les revenus du couple,
- ◆ le projet de réformer les systèmes de retraites,
- ◆ la politique d'austérité sur les services publics à caractère social et l'augmentation des moyens des forces de l'ordre,
- ◆ le blocage des pensions de retraites,
- ◆ le dépeçage des fonctionnaires,
- ◆ la réforme de la médecine du travail...

Une grande majorité des français est emmerdée par cette politique. Mais pas tous ! Le patronat se frotte les mains et a toute la légitimité de mépriser le salariat puisque le président l'emmerde.

Dans les instances paritaires, on découvre que le pouvoir des patrons est vertigineux. Ils sont unis et organisés.

- ◆ Un patron d'une entreprise de ménage n'arrivant pas à recruter reproche à une entreprise de réinsertion professionnelle de ne pas lui filer de main d'œuvre.
- ◆ Une représentante du syndicat du bâtiment avoue que chaque hiver, elle embauche des ouvriers saisonniers, en CDI... étant entendu qu'il «démissionnent» en fin de saison.
- ◆ Un patron VIP de Gap influence un médecin du travail qui a déclaré un salarié inapte afin de lui conseiller d'engager une rupture conventionnelle plutôt qu'un licenciement pour inaptitude.
- ◆ Un professionnel de la restauration affirme ne pas respecter la loi en matière de logement des saisonniers car si le salarié est en arrêt de travail pendant sa saison il a le droit de garder le logement !

Ces patrons sont hors la loi en toute impunité, ils en parlent sans retenue devant les représentants des institutions qui restent muets. Nous devons prendre toute notre place dans ces instances pour défendre l'intérêt et la dignité de toutes les travailleuses et travailleurs.

**La lutte des classes n'est pas un gros mot, c'est une réalité intemporelle ! C'est unis, organisés et solidaires que nous la gagnerons !**

Philippe Assaiante

Co-secrétaire de l'UD CGT 05

Retrouvez nous également sur le web et les réseaux sociaux !



Revue trimestrielle de l'Union  
Départementale CGT  
des Hautes-Alpes

N° 158 - février 2022

3 rue David Martin 05000 Gap

Tel : 04 92 51 40 06 / 06 65 04 09 54

E-mail : alpestravail@orange.fr

Directeur - Gérard FREY

CCP n°1122 S 05613 du 14/09/2017

ISSN 2256-9162



Imprimé par  
à l'atelier  
33 boulevard de la libération  
05000 Gap

## Faire revivre la gare de la Bâtie Neuve



Le 11 décembre, Mobil'Hautes-Alpes a fait réssucité la gare de la Bâtie Neuve.

Fêter dignement, en couleur et en musique la réouverture de la ligne Gap – Valence et le retour du train de nuit sur les rails. C'était le leitmotiv du week-end du 11 décembre 2021 sur tout le périmètre de l'étoile ferroviaire de Veynes.



Avec l'idée fermement ancrée que fêter les gares existantes ne suffit pas, le collectif Mobil'Hautes-Alpes fait le choix de se tourner vers l'avenir et de faire passer un message fort. Notre choix s'est donc naturellement tourné vers l'une des gares dont nous portons la réouverture : celle de La Bâtie Neuve.

Décoration de la gare, brasero, distribution de gâteaux, vin chaud, musique, moments artistiques, exposition photo, concours de dessin, distribution et bandes dessinés proposées par le CASI SNCF Paca...

Pour l'occasion, collectifs, citoyens, élus, associations, et bonnes âmes étaient appelés à se rassembler autour des gares de leur choix avec la volonté de les animer pour célébrer le train.



Le froid et le vent glacial n'ont pas ralenti l'entrain des camarades présents pour donner un coup de main et faire de cette journée une réussite.

Une collecte de jouet, à destination des enfants du Secours Populaire a également marqué la fête. Une camionnette bien pleine en guise de hotte du Père Noël a pu être remise dès le lendemain aux bénévoles de l'association.

Les élus locaux, notamment Mr Bonnafoux, maire de La Bâtie Neuve avaient fait le déplacement afin d'assurer leur soutien au collectif et de répéter leur attachement à l'idée de réouverture de la gare.

C'était justement l'un des messages clé de cette journée : maintenir des trains sur notre ligne n'est aujourd'hui plus suffisant, il est indispensable de travailler pleinement à son développement.

*Alex Pourroy*



## Un 27 janvier pour notre avenir

Les organisations de salariés, de retraités, de jeunes CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, Unef et UNL ont appelé à une manifestation le 27 janvier. A Gap, près de 400 personnes se sont rassemblées devant la Banque de France, puis ont fait le tour du centre ville.

Voici l'intervention de la CGT 05.

Nous sommes à 19 mois de pandémie ! Ça fait 19 mois... 19 mois de découragement, de tests à répétition, de mesures sanitaires parfois incohérentes, de galères avec les enfants... Et vous êtes toujours là ! Prêts à montrer, encore une fois, à ce gouvernement, qu'il va trop loin... Merci !

C'est vrai que cette période est dure pour tout le monde. Alors on nous explique qu'il va falloir se serrer la ceinture ! Et encore une fois, sans complexe, on nous ment !

Quand on vous culpabilise d'oser demander de quoi vivre alors que la France va si mal, on vous ment ! Depuis le début de la pandémie, les milliardaires se sont enrichis comme jamais. Ce n'est pas une élucubration de syndicaliste, ce sont les chiffres publiés la semaine dernière par Oxfam. "De mars 2020 à octobre 2021, **les richesses des grandes fortunes françaises ont bondi de 86%. 86 POUR CENT.** Soit un gain de 236 milliards d'euros. C'est plus qu'en 10 ans de 2009 à 2019 !"

Quand on vous dit que la situation est dure pour TOUT LE MONDE, on vous ment ! Le 30 décembre, «Les Echos» titrait : «2021, l'année de tous les records pour le CAC40». Pendant cette année de crise, le CAC 40 s'est envolé de près de 30%, sa meilleure performance annuelle depuis 1999 !

Quand on vous dit que VOUS coûtez trop cher... On vous ment ! Quand on vous dit qu'aider ceux qui n'ont pas pu bosser avec la crise participent à RUINER la France... On vous ment !



Rassemblement des cheminots devant la gare avant de rejoindre la manifestation.



Quand on vous explique qu'on baisse les charges pour améliorer votre pouvoir d'achat... On vous ment encore !

Les charges qui diminuent c'est VOTRE salaire brut, qui baisse ! C'est vos médicaments déremboursés, votre retraite qui sera plus basse, votre mutuelle qui augmente, vos soins dentaires qui vous coûteront plus cher... C'est VOTRE pouvoir d'achat qui en prend un coup ! La perte est différée, elle ne s'affiche pas directement en bas du bulletin de salaire. Mais elle est là !

Alors quand on vous explique que le seul moyen de vous aider c'est une petite prime, pire, un chèque énergie de 100 balles... On vous ment ! Une prime, c'est une petite bouffée d'oxygène alors qu'on a la tête sous l'eau. On se jette dessus, on la prend...

Ce système se fout de nous, il ruine la planète entière, l'humain comme la nature et c'est aujourd'hui devenu une vérité scientifique que plus personne n'ose nier. Nous devons dire stop et montrer qu'il est possible de faire autrement !

Alors MERCI à vous, merci à vous d'être là, merci de ne pas baisser la tête face aux annonces de ce gouvernement ! Merci de vous faire les porte-drapeaux de milliers de français pour affirmer que nous vallons mieux que ça. Que nos efforts ont une valeur ! Que NOUS devons en profiter ! Et merci de porter cette conviction qu'autre chose est possible !

Ce que nous revendiquons aujourd'hui ce n'est pas l'aumône. C'est le droit de vivre dignement ! C'est une juste rétribution de notre travail ! C'est de ne pas avoir à attendre les miettes que nous envoie le gouvernement pour mettre la tête hors de l'eau ! En 2022, alors que les milliardaires français affichent des profits records, il n'est pas normal que des millions d'individus rament pour rester à la surface !

**Leur profit c'est NOTRE travail, NOS efforts !  
Alors AUGMENTEZ  
NOS SALAIRES, MAINTENANT !**

Alpes-Travail ne se propose pas, évidemment, de soutenir l'un ou l'autre des candidats à la présidentielle à venir. Mettons de côté les candidats d'extrême droite et de la droite extrême qui piétinent les valeurs du respect humain. Mais au moment de voter il conviendra de s'inquiéter de la réponse qui pourrait être apportée à nos revendications.

La CGT si elle refuse toute position partisane, revendique de porter un projet de transformation de la société, une **véritable politique syndicale**. Quoi de plus significatif que de rappeler les fiches revendicatives que nous oublions trop souvent ?

S'il était besoin de prouver à quel point le projet CGT est global, il suffit de constater que 90 thèmes sont alignés dans l'index final.

### Première question, chère ou cher candidat(e) quelle société nous proposez-vous ?

La fiche introductive donne le ton général.

#### La CGT propose...

#### **Pour un Développement Humain Durable, reconquérir et transformer le travail**

La recherche du progrès social nécessite de maîtriser le présent et anticiper l'avenir, à partir des besoins : replacer le travail au centre pour une autre façon de produire et répartir les richesses, pour plus d'égalité, de solidarité et de démocratie : des évolutions technologiques au service du progrès social.

Notre relation à l'environnement, au vivre ensemble, à la santé, nécessite un nouveau statut du travail salarié, socle de droits transférables d'une entreprise à l'autre. S'attaquer à la croissance financière permet de créer un nouveau type de productivité.

Cinq objectifs :

- disposer de services publics performants ;
- une politique industrielle, des investissements massifs, publics et privés : recherche, développement, qualification, formation, infrastructures ;
- un système fiscal réduisant les inégalités, pénalisant la financiarisation et incitant les investissements productifs ;
- un système financier au service de l'emploi et de la croissance ;

Le développement des solidarités entre les êtres humains est au centre du développement humain durable.

### Chère ou cher candidat(e) quelle place du travail dans l'économie proposez-vous ?

#### La CGT propose...

#### **Une économie au service des personnes.**

Un développement solidaire des territoires et des personnes, pour un développement humain durable, une innovation sociale, une société plus égalitaire où l'économie est au service de la personne est porté par la CGT.

Fiche 5a : Économie sociale et solidaire

#### La CGT propose...

#### **Le droit à un travail digne et reconnu, pour toutes et tous, dans une société solidaire.**

La CGT agit pour un accès de tous à un emploi qualifié, dans le cadre d'un nouveau statut du travail salarié et d'une sécurité sociale professionnelle, en France et dans le monde. Elle prône une politique industrielle et la mobilisation de tous les outils de la politique économique, avec de nouveaux pouvoirs des travailleurs dans l'entreprise.

Fiche 5 : Pour le droit à l'emploi pour toutes et tous

#### La CGT propose...

#### **Le droit à la sécurité sociale professionnelle.**

La sécurité sociale professionnelle vise à garantir des droits à tous les salariés qui ne sont pas en emploi quelle qu'en soit la cause : limitation du licenciement économique - contestation des licenciements - sécurisation du contrat de travail - caisse de Sécurité

sociale professionnelle - intervention sur les choix stratégiques des entreprises - droit d'alerte - prérogatives des représentants du personnel - service public de l'emploi préventif.

Fiche 7 : Garantie de l'emploi, droit à la sécurité sociale professionnelle

#### La CGT propose...

#### **Le droit à un emploi choisi, stable et de qualité pour les salariés saisonniers.**

Le statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle supposent le maintien de l'emploi et des droits tout au long de l'année. En découlent les normes du contrat à durée déterminée avec une spécificité pour le droit au logement.

Fiche 11 : Droits des salariés saisonniers

### Chère ou cher candidat(e) quelle rémunération du travail proposez-vous ?

#### La CGT propose...

#### **Le droit à un salaire ou traitement répondant aux besoins avec la garantie d'un véritable déroulement de carrière.**

Le salaire doit garantir les moyens nécessaires à l'existence et permettre l'épanouissement du salarié par l'élévation de son niveau de vie. Au bout d'une carrière professionnelle, chaque salarié doit avoir obtenu le doublement de son salaire d'embauche. L'égalité salariale («à travail de valeur égale, salaire égal») doit être effective. En Europe, il faut éviter la mise en concurrence des salariés et le dumping social.

Fiche 12 : Droit à un salaire

#### La CGT propose...

#### **Un SMIC à 2 000 euros et des salaires minimums partout dans le monde.**

Le SMIC, Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance doit progresser au moins au taux du salaire horaire moyen. Le salaire de base minimum au niveau du SMIC doit être de 2 000 euros brut. Aucun minimum de branche, aucune grille de la fonction publique, ne peuvent être inférieurs au SMIC. Dans le monde, il doit être garanti le droit à un salaire minimum.

Fiche 13 : Un salaire minimum en France et dans chaque pays européen

#### La CGT propose...

#### **Le droit à un salaire de base minimum de première embauche lié au niveau de qualification.**

Même sans diplôme, après un an de travail, le salarié est considéré comme qualifié. La qualification doit être reconnue dans l'emploi comme dans le salaire (diplôme professionnel, expérience dans un emploi équivalent à un niveau de diplôme, validation des acquis, formation continue).

Fiche 14 : Salaire et qualifications

**Chère ou cher candidat(e) quelle rémunération du travail proposez-vous ? (suite)****La CGT propose...****L'effectivité du droit de l'égalité entre les femmes et les hommes, au travail et dans la vie.**

La CGT combat les inégalités de sexe, les comportements sexistes, les stéréotypes «culturels» qui tendent à justifier les inégalités entre les femmes et les hommes. Elle se bat sur une approche intégrée de l'égalité dans l'emploi, la rémunération, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle, la retraite.

Fiche 4 : Égalité entre les femmes et les hommes

**Chère ou cher candidat(e) quelle protection sanitaire et sociale au travail proposez-vous ?****La CGT propose...****Un nouveau statut du travail salarié garantissant à chacun et à chacun des droits individuels et leur transférabilité.**

Le nouveau statut du travail salarié concerne l'ensemble du salariat, du privé comme du public. Il permet à tous, de la sortie du système scolaire à la fin de sa carrière professionnelle, de disposer de droits transférables et opposables d'une entreprise à l'autre : contrat à durée indéterminée ou emploi statutaire, salaire, carrière, formation, respect vies privée et professionnelle, sécurité sociale professionnelle et privée, complémentaire santé, prévoyance, prestations familiales, démocratie sociale.

Fiche 6 : Nouveau statut du travail salarié - Droits individuels et collectifs et transférabilité

**La CGT propose...****Une organisation du temps de travail permettant à chaque salarié de concilier vie privée et vie professionnelle.**

Le progrès technique et l'accroissement de la productivité doivent servir à réduire l'intensité du travail et sa durée, à permettre à chaque salarié de concilier vie professionnelle, privée et sociale. Cela suppose une durée du travail de 32 heures sans baisse de rémunération avec financement de la protection sociale. Les travaux de nuit, postés, du dimanche, des jours fériés doivent rester l'exception.

Fiche 16 : Temps de travail

**Chère ou cher candidat(e) quelles mesures pour l'accès à l'emploi de qualité proposez-vous ?****La CGT propose...****Le droit à un parcours personnalisé et sécurisé d'accès à un emploi de qualité.**

Le statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle affirme que chacun a droit à un travail digne et reconnu. Le parcours personnalisé et sécurisé doit permettre d'accéder à l'emploi par un accompagnement social et professionnel assuré par le service public de l'emploi. Il doit permettre le droit à l'éducation, à la formation, à la santé, au logement, aux transports, à l'énergie, à la culture, à l'information et à la communication.

Fiche 8 : Insertion sociale et professionnelle

**La CGT propose...****Le droit à un revenu de remplacement décent pour tous les salariés privés d'emploi.**

En revendiquant la préservation et la continuité des droits des salariés même lorsque leur emploi est

supprimé, nous visons la suppression du chômage. Développer les capacités productives et empêcher la dérive vers la financiarisation permet de créer des emplois, de réduire le chômage.

Fiche n° 9 : Droit à l'indemnisation du chômage

**La CGT propose...****Un droit à l'éducation permanente pour une formation émancipatrice tout au long de la vie.**

Le système éducatif doit être un service public national avec ses valeurs de gratuité, d'égalité d'accès et de droits, de laïcité. Il permet de construire un continuum entre formation initiale solide et élévation du niveau des qualifications : devenir un adulte libre et responsable, s'insérer dans la vie sociale en tant que citoyen, élargir sa culture, atteindre un haut niveau d'éducation, s'ouvrir à la pratique des arts, des sports et de la culture scientifique.

Fiche 15 : Droit à l'éducation et à la formation professionnelle

**Chère ou cher candidat(e) en matière de santé et protection sociale que proposez-vous ?****La CGT propose...****Le droit à une protection sociale solidaire, généralisée et de haut niveau tout au long de la vie.**

La protection sociale vise à protéger les individus des aléas de la vie et des ruptures avec le travail : maladie, maternité, accidents du travail, invalidité, perte d'autonomie, chômage, retraite, éducation des enfants. Il faut reconquérir la Sécurité Sociale sur ces principes : solidarité, universalité, démocratie, redistribution des richesses, prise en charge de la perte d'autonomie et prévention. Il faut pénaliser les investissements financiers au profit des investissements productifs. Cette réforme interdit les exonérations de cotisations.

Fiche n° 21 : Droit à la protection sociale

**La CGT propose...****Le droit à la santé tout au long de la vie.**

La santé est un droit fondamental, individuel et social, qui doit être garanti à tous. Une approche globale suppose d'obtenir les moyens de construire son bien-être physique, psychique et social. La prévention de la santé au travail est déterminante pour la politique de santé publique, mise en œuvre par une loi d'orientation et de programmation. Le respect de l'obligation de sécurité, de moyens et de résultat s'impose à l'employeur. L'accès aux médicaments doit devenir un droit universel.

Fiche n° 22 : Droit à la santé

**La CGT propose...****Le droit à une retraite pour tous les salariés, dès l'âge de 60 ans, avec les moyens de vivre dignement.**

Conquérir un haut niveau de droits à la retraite :

- un accroissement de la part des richesses consacrées à leur financement ;
- la garantie d'une retraite dès 60 ans, permettant de vivre dignement ;
- un taux de remplacement de 75%, indexée sur le salaire moyen ;
- un départ à taux plein anticipé pour travaux pénibles, pour situation de handicap ;
- une gestion démocratique.

Le droit à la retraite doit être articulé aux droits au travail, salaire, santé, sécurité sociale professionnelle, emploi, égalité professionnelle femmes/hommes et bien-être au travail.

Fiche 23 : Droit à la retraite

**Chère ou cher candidat(e) en matière de santé et protection sociale que proposez-vous ? (suite)**

**La CGT propose...**

**Le droit à une politique familiale solidaire, pour une vie familiale épanouie.**

L'accueil, les soins, l'entretien et l'éducation des enfants représentent une fonction sociale qui engage l'avenir de la société et justifie une politique familiale de haut niveau et la participation des entreprises à son financement. Elle doit permettre de soutenir et encourager le travail des femmes quelles que soient leurs responsabilités familiales.

Fiche 24 : Droit à une politique familiale solidaire

**Chère ou cher candidat(e) en matière de démocratie en entreprise que proposez-vous ?**

**La CGT propose...**

**La démocratisation et la généralisation à tous les salariés de leur droit à la négociation collective.**

La négociation collective doit avoir pour objectif l'amélioration de la situation des salariés, la compensation de leurs contraintes de travail. Elle doit porter sur leurs revendications sans déroger à l'ordre public social, à la hiérarchie des normes. L'activité syndicale est le moyen donné au salarié d'exercer sa citoyenneté à l'entreprise. La représentativité des syndicats doit résulter des élections professionnelles.

Fiche 17 : Droit à la négociation et démocratie sociale

**La CGT propose...**

**L'égalité des droits entre salariés des entreprises sous-traitantes et donneuses d'ordre.**

Les entreprises faisant appel à des sous-traitants doivent être tenues pour responsables des obligations générées en matière de conditions de travail et de sécurité, d'égalité de traitement, d'emploi, de formation, de temps de travail. Les syndicats et les représentants du personnel doivent être informés du recours à ces formes de travail.

Fiche 10 : Droits des salariés des entreprises sous-traitantes

**La CGT propose...**

**Le droit et la liberté pour tous les salariés, d'intervenir et de s'exprimer sur tout ce qui concerne leur vie au travail, leur activité professionnelle ainsi que l'organisation du travail et les choix stratégiques de l'entreprise.**

Pour pouvoir exercer pleinement sa citoyenneté, chaque salarié doit disposer d'un recours suspensif contre toute menace de sanction, licenciement ou rupture de contrat.

Droit d'être représenté, électeur, éligible.

Liberté d'expression, d'information, de communication sur le temps et le lieu de travail.

Droit de refuser toute tâche attentatoire aux libertés, à la dignité, à la discrimination.

Droit à la dignité avec des moyens de veille, de réparation des inégalités, discriminations et harcèlements.

Droit et liberté de lutter, se défendre et être défendu : Statut pour les lanceurs d'alerte.

L'Inspection du travail doit être renforcée en effectifs et en missions sur le contrôle du droit du travail.

Fiche 18 : Droit et liberté d'intervention, d'expression du salarié

**La CGT propose...**

**Des droits pour une véritable liberté de se syndiquer. Des droits et des moyens pour l'organisation syndicale.**

La liberté syndicale est un droit fondamental. Les atteintes patronales aux libertés syndicales, dans le secteur privé comme public, doivent être poursuivies et sanctionnées pénalement et intégralement réparées.

Fiche n° 19 : Droit et liberté de se syndiquer

**La CGT propose...**

**Le droit pour tous les salariés à une représentation collective quels que soient leur statut, l'entreprise et sa taille.**

Des institutions représentatives renouvelées doivent devenir un droit pour tous, du public comme du privé. Les attributions des délégués du personnel, comités d'entreprise et comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail élargies à l'environnement doivent être étendues : droit à une information sociale et économique transparente et lisible, à une représentation collective proche des salariés, aux moyens d'un fonctionnement démocratique des institutions représentatives du personnel.

Fiche 20 : Droit à la représentation collective

**Chère ou cher candidat(e) pour une économie durable sociale et humaine, que proposez-vous ?**

**La CGT propose...**

**Un droit au développement humain durable permettant de répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.**

Le développement humain durable suppose d'aller vers un autre type de croissance fondée sur des modalités de production et une exploitation des richesses équitables. Il implique de nouvelles politiques de développement fondées sur la revalorisation du travail et la préservation de l'environnement (ressources fossiles, climat, biodiversité, rejets polluants, secteurs nouveaux, biotechnologies).

Fiche 31 : Développement humain durable

**La CGT propose...**

**Une véritable responsabilité sociale et environnementale des entreprises.**

Les entreprises exercent une responsabilité sociale du fait de l'impact de leur activité. Elles ont des comptes à rendre aux populations. Les salariés doivent avoir un ensemble de droits d'intervention concernant l'ensemble des dimensions de la Responsabilité Sociale des Entreprises, jusqu'à sa stratégie. Il faut instaurer des taxes à l'importation pénalisant les entreprises important des marchandises ne respectant pas les normes sociales et environnementales. Il faut une conditionnalité sociale et environnementale des aides publiques aux entreprises.

Fiche 32 : Responsabilité sociale des entreprises

**La CGT propose...**

**Un effort considérable pour la recherche, pour contribuer au progrès des connaissances, répondre aux besoins de la société en expertise et contrôle, créer les conditions d'un nouveau développement industriel.**

Porter l'effort national de recherche à 3% du Produit Intérieur Brut. L'État doit assurer le développement du service public de recherche pour contribuer au progrès des connaissances fondamentales. Les entreprises doivent contribuer au développement de l'emploi scientifique à court et à long terme.

Fiche 33 : Recherche et développement

Chère ou cher candidat(e) pour une économie durable sociale et humaine, que proposez-vous ? (suite)

**La CGT propose...**

**Un système fiscal solidaire, plus juste et plus efficace.**

La fiscalité réduit l'injustice sociale, finance des investissements de long terme et répond aux besoins sociaux et économiques ; impôt sur le revenu à sa place, impôt sur la fortune renforcé, niches fiscales réexaminées, TVA réduite, impôt sur les sociétés comme outil d'efficacité et de justice sociale, mesures favorisant l'environnement, fiscalité des pays européens coordonnée, lutte contre le dumping fiscal, lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.

Fiche 34 : Droit à la justice fiscale

**La CGT propose...**

**Les politiques financières, budgétaires et monétaires doivent trouver un nouveau sens au service de l'intérêt général.**

Les banques et institutions financières doivent retrouver leur sens premier au service de l'intérêt général : financer le développement. L'argent public, des banques et des entreprises doivent financer en priorité les investissements répondant à des critères précis en matière économiques, sociaux et écologiques. Des comités d'orientation et de pilotage doivent favoriser les projets d'investissements pour un nouveau type de croissance.

Fiche 35 : Financement de l'économie

**La CGT propose...**

**Un pôle financier public au service du développement humain durable.**

Les institutions financières de statut public exerçant des missions d'intérêt général seraient placées sous contrôle public et social. Le pôle financier public donnerait la priorité à l'emploi, à la création de richesses dans les territoires et à la préservation de l'environnement : développement des TPE, des PME et du tissu économique local, logement social, politique de la ville, transports, politique industrielle, innovation, collectivités locales.

Fiche 35a : Pôle financier public

Chère ou cher candidat(e) pour notre vie quotidienne, que proposez-vous ?

**La CGT propose...**

**La construction d'une véritable démocratie culturelle.**

La démocratie culturelle est constitutive du développement humain, moteur de la transformation sociale, facteur d'échange, de connaissance, d'émancipation. Cela passe par des moyens permettant d'assurer le pluralisme des idées, la qualité et la diversité des contenus avec une ambition pour la création.

Fiche 25a : Droit à la démocratie culturelle

**La CGT propose...**

**Un droit à l'information pluraliste et indépendante.**

L'information, élément essentiel du débat démocratique et de la formation citoyenne, remplit une mission d'intérêt public et doit échapper aux logiques du profit et demeurer indépendante des pouvoirs économiques et politiques.

Fiche 25b : Droit à l'information

**La CGT propose...**

**L'accès de toutes et tous aux services, contenus et moyens de communication écrite, orale ou visuelle comme constitutifs**

**d'un développement humain durable.**

La communication, gage de démocratie, doit être garantie par un service public. Le numérique doit améliorer qualité et conditions du travail, qualifications, baisser le temps de travail, créer des emplois.

Fiche 25c : Droit à la communication

**La CGT propose...**

**De faire du droit aux vacances pour tous, un droit au même titre que celui au travail, à la santé, à l'éducation, au logement...**

Développer le droit aux vacances pour tous en accordant une attention toute particulière à celles et ceux qui n'y ont pas accès (pouvoir d'achat, exclusion du monde du travail ou de situation de handicap,...).

Fiche 26 : Droit aux vacances

**La CGT propose...**

**Le droit aux pratiques sportives de son choix pour toutes et tous, tout au long de la vie.**

Mettre en place une politique du sport pour tous, pour tout type de pratiques, à un coût accessible, pour toutes les populations dans le cadre d'un service public du sport avec un ministère de plein exercice.

Fiche 27 : Droit aux pratiques sportives

**La CGT propose...**

**Le droit au logement pour tous sans discrimination de nationalité ou de situation sociale.**

La garantie d'un logement est majeure pour le vivre ensemble, l'intégration et la cohésion sociale. Un service public de l'habitat et du logement doit agir pour une nouvelle politique nationale d'aménagement du territoire en faveur d'une véritable mixité sociale.

Fiche 28 : Droit au logement

**La CGT propose...**

**Le déplacement de personnes et de marchandises est un droit fondamental qui confère aux transports un caractère d'intérêt général.**

Une politique nationale des transports doit assurer un aménagement du territoire et un développement économique équilibrés et répondre aux besoins, en cohérence avec la politique industrielle, l'emploi, le cadre de vie et l'urbanisme. C'est un levier pour lutter contre le réchauffement climatique et les inégalités économiques, territoriales et sociales.

Fiche 29 : Droit aux transports

**La CGT propose...**

**Des services publics, des entreprises publiques, répondant aux attentes et besoins des populations et donc à l'intérêt général.**

Les politiques publiques constituent un enjeu démocratique, social, économique et environnemental, un atout pour la cohésion sociale, une transformation sociale et écologique. Des services et entreprises publiques, gérés démocratiquement, doivent prendre en charge : éducation, formation, action sociale, santé, emploi décent, justice, sécurité, logement, transports, énergie et eau, culture, information, communication.

Fiche 30 : Droit aux services publics

**La CGT propose...**

**Une politique énergétique garantissant à toutes et tous un droit pour l'accès aux besoins fondamentaux.**

Mettre en place un pôle public de l'énergie pour piloter les missions, les activités, les ressources financières et les matières premières vers la réponse aux besoins humains et le respect de l'environnement.

Fiche 36 : Droit à l'énergie

## un 8 mars très... syndical

La commission exécutive de l'union départementale a décidé de mettre en route un **collectif «femmes - mixité»** dont le but est d'apporter un regard sur les questions liées à l'égalité femme/homme et d'aborder efficacement les journées nationales qui y sont consacrées.

Le collectif est ouvert à tous les syndiqués qui souhaiteraient investir le sujet. Christine Zapata en sera l'animatrice.

Nous ne partons pas de rien puisque des outils existent. De plus Christine Zapata et Christine Martin participent aux réunions nationales du collectif confédéral.

Nous disposons également de deux sources internet incontournables :

- ◆ Sur le site général de la CGT, la rubrique thématique «égalité femme-homme»
- ◆ Le site spécifique du collectif confédéral : <https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/>

### Préparation d'un 8 mars revendicatif

Le 8 mars n'est pas la journée de la femme à qui ont «offre» un bouquet de fleurs, c'est la **journée internationale de lutte pour le droit des femmes**.

L'UD des Hautes Alpes a pris, les années précédentes, des initiatives : opération de porteurs de paroles sur le sujet, «décoration» de la rue Carnot, représentation de pièces de théâtre, exposition photo, tenue de stand à la médiathèque, flash mob....

La création de ce collectif doit permettre d'être à l'origine des actions en affichant nos convictions et de ne plus se raccrocher aux initiatives d'autres organisations syndicales et associations.

### L'objectif est d'éduquer en étant visible.

En partant des chiffres connus (voir encart ci-joint et affiche page 16) nous allons réaliser des affiches, tracts et une banderole. Les affiches, contenant chacune un seul message, seront positionnées rue Carnot (boules, poteaux, jardinières) et sur quelques ronds-points (sucettes).

Ces chiffres sont globaux, le bilan n'est pas forcément le même dans chacune de nos entreprises. Nous proposons simplement de sensibiliser les salariés de nos entreprises et la population sur des sujets précis (le temps partiel, la mixité des métiers, le non respect de la loi et les sanctions des entreprises, les agressions et le harcèlement sexuel au travail).

Un communiqué de presse rappellera que le 8 mars est une journée de lutte. Nous devons nous révolter face à un employeur qui offre une fleur !

L'organisation d'un évènement au Royal à Gap à 18h30 est en cours, au moment du bouclage de cet article : un spectacle croisant l'histoire du vélo et le comportement sexiste d'un «expert» pourrait être assuré par la compagnie «La Louba» et suivie d'un débat.

Une belle journée en perspective... restez à l'affut des infos à venir !

### L'index égalité salariale femmes-hommes

**L'index oblige chaque entreprise à calculer une note sur 100 selon des indicateurs et un barème identiques**

<p><b>Qui est concerné ?</b></p> <p>Toutes les entreprises d'au moins 50 salariés</p>	<p><b>Publicité</b></p> <p>Publication de la note globale de l'index tous les ans, avant le 1<sup>er</sup> mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le site internet de l'entreprise</li> <li>- sur le site du ministère du Travail, pour les entreprises de plus de 250 salariés</li> </ul>
<p><b>Information CSE et DIRECCTE</b></p> <p>L'ensemble des résultats pour chaque indicateur doit leur être transmis</p>	

**Indicateurs de l'index**

- 1. Écart de rémunération**  
Ex : les femmes gagnent 9% de moins que les hommes = 29/40
- 2. Écart d'augmentation**  
Ex : 2% en moins de femmes ont bénéficié d'une augmentation = 20/20
- 3. Écart de promotion**  
Ex : 5% en moins de femmes ont été promues = 10/15
- 4. Augmentation après congé maternité**  
Ex : augmentation de toutes les femmes après un congé maternité = 15/15
- 5. 10 plus hautes rémunérations**  
Ex : seulement 2 femmes, parmi les 10 plus hautes rémunérations = 05/10

Note globale de l'index = 79/100

Poids des indicateurs dans les entreprises de 50 à 250 salariés

Poids des indicateurs dans les entreprises de 251 salariés et plus

**Sanctions**

**< 75/100** Si l'entreprise obtient une note inférieure à 75/100, elle doit négocier des mesures de correction

**3 ans** Elle dispose d'un délai de trois ans pour se mettre en conformité sous peine d'une sanction financière

NVO DROITS © 2021 Marie Alaman

### CHIFFRES à garder en tête

- 26%** d'écart salarial moyen
- 82%** des salariés à temps partiel sont des femmes
- 63%** de salariés payées au SMIC sont des femmes
- 17%** de métiers mixtes
- 40%** d'écart de pensions de retraite (droits directs)
- 59%** des entreprises de plus de 50 salariés ne respectent pas la loi et n'ont ni accord ni plan d'action sur l'égalité professionnelle
- 0.2%** seulement des entreprises sanctionnées
- 15h40**, l'heure à partir de laquelle, tenant compte de l'écart de salaire, les femmes ne sont plus payées
- 2/3** des tâches ménagères sont réalisées par les femmes
- Tous les **3 jours**, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou son ex-conjoint
- 170 viols** ou tentatives de viols par jour dont 8 sur le lieu de travail
- 20%** des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail

# vie syndicale

## Connaitre et combattre l'extrême droite



Le stage «**combattre l'extrême droite**» organisé par la CGT, FSU et Solidaires des Hautes-Alpes avec l'appui de **l'association VISA** a réuni une trentaine de participants, dont une bonne moitié de la CGT.

Le programme social et économique du RN a été abordé le premier jour. Le lendemain la théorie du complot, la fachosphère et le cas Zemmour ont précédé la riposte syndicale en guise de conclusion.

Pourquoi dans le cadre syndical ? Car dans la nouvelle stratégie de Marine Le Pen, on assiste à une recherche de dédramatisation du RN : ce dernier s'adresse de plus en plus aux couches ouvrières, et fait un entrisme syndical récurrent. La CGT est confrontée à certains militants qui ne cachent plus leur appartenance à l'extrême droite ou pire, se portent candidats à des élections sous une étiquette d'extrême droite.

Alors que faire ? Si certains syndicats comme FO disent ne pas faire de politique, et n'excluent pas leurs militants FN, il n'y a pas à avoir d'état d'âme. Pour nous CGT : nos valeurs sont incompatibles avec celles de l'extrême droite !

Après avoir vu le film «**Aujourd'hui comme hier, combattre l'extrême droite**», des groupes ont travaillé sur trois thèmes :

- ◆ L'analyse du programme dit «social» et économique du RN, social... enfin en apparence, à partir d'un Quiz rassemblant toutes les propositions... existantes déjà du temps du FN !. L'évolution n'est que de façade (femmes, climat...). Ce qui ressort, c'est le double langage et le changement opportuniste de position du RN. En exemple l'affiche dédramatisée de Marine Le Pen : lissage : sourire, tenue blanche (cathos), pas de logo, pas de bleu/blanc/rouge, mais «Libertés chéries» en référence à La Marseillaise.
- ◆ Puis à partir de mise en situation : Face à ce que dit le RN, quels arguments pour contrer les personnes qui défendent ses thèses ? Ce qui nous a amenés à aborder les positions du RN face à l'immigration.
- ◆ Le complotisme (appelé aussi conspirationnisme) utilisé par l'extrême droite a été décrypté :
  - Quels sont les ressorts (les causes) du «complotisme ?». Peur, manque de confiance dans le monde scientifique, politique. «Je n'ai pas confiance, donc je crée mes propres outils».
  - Cette intox est facilitée par les réseaux sociaux, Facebook, les influenceurs (Dieudonné), les médias (Valeurs Actuelles)...

En tant que syndicalistes, on doit combattre le complotisme : porter nos valeurs, revenir aux fondamentaux.

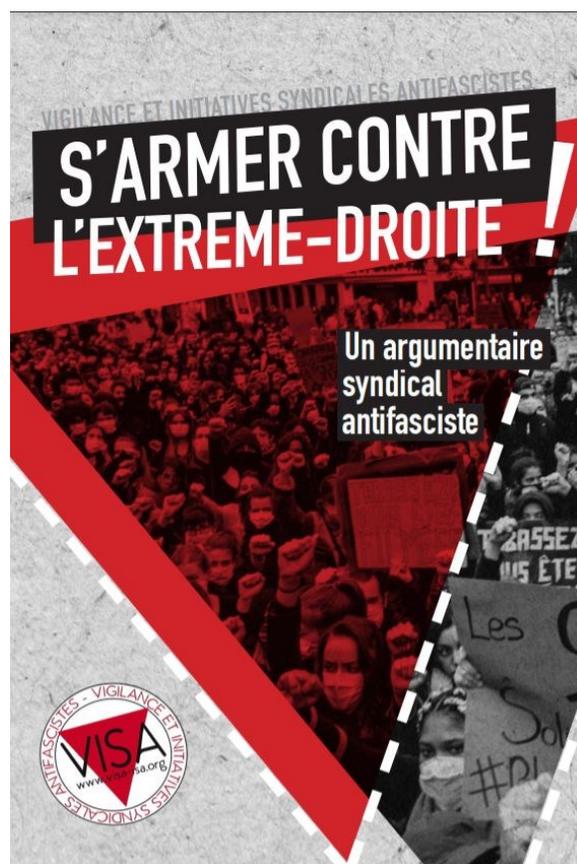
Après un «survol» de la fachosphère, le cas Zemmour a été abordé : le rôle des médias qui font le buzz, les sujets que Marine Le Pen n'aborde pas : xénophobie, misogynie, le jeu d'alliances entre droite et extrême droite.

Pour finir, nous avons abordé la nécessaire riposte syndicale. L'extrême droite fiche les syndicalistes, perturbe les manifs (nécessité d'une mise en place d'un service d'ordre), attaque les locaux. Preuve s'il en est besoin qu'elle est l'ennemie des travailleurs.

Mais, malheureusement, le danger est aussi à l'intérieur de nos syndicats : que faire quand un camarade tient des propos racistes, quand on apprend qu'un de nos syndiqués est encarté dans une organisation d'extrême droite ?

**Combattre les idées d'extrême droite**, c'est s'opposer à l'implantation et au développement de groupuscules MAIS AUSSI ET SURTOUT : lutter contre la mal-vie, le chômage, assurer une solidarité avec les sans-papiers et les migrants.... Mais dans le 05, on sait faire !

*Dominique Guillaumot*



**VISA : (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes)** est une association, composée de plus de 100 structures syndicales, qui recense, analyse, dénonce les incursions de l'extrême-droite et fait de l'information auprès des syndiqués.

Site : [www.visa-isa.org](http://www.visa-isa.org)

## Des congrès départementaux dynamiques

### Cheminots de Veynes

Ce jeudi 3 février 2022, plus de 40 cheminotes et cheminots actifs et retraités étaient réunis à l'occasion du congrès de la CGT cheminots de Veynes et des Alpes de Hautes Provence. Temps fort de la vie syndicale, un congrès est le moment où sont débattues et votées les orientations qui seront celles de toutes et tous pour les trois années à venir.

Des thèmes forts tels que la solidarité et la volonté de défendre chaque salariés du rail peu importe son entreprise ou son statut ont marqué les échanges. Les militants présents ont acté la volonté de faire vivre leurs propositions en direction d'un service public du ferroviaire de qualité, clé de la réponse au défi environnemental, auprès de tous les élus du territoire.

En plein conflit pour la défense des guichets de la ligne des Alpes, les cheminots ont rappelé leur volonté de voir la Région SUD et la SNCF se remettre autour de la table afin de ne pas avoir à en arriver à la grève pendant les vacances de février.

C'était aussi l'occasion pour Julien Bouillé, secrétaire général du syndicat de revenir sur 3 années riches d'activités et de laisser sa place à Gérald Griffit, nouveau secrétaire élu.



### Cheminots de Gap

Les cheminots de Gap et de Briançon se sont réunis en congrès vendredi 4 février.

Moment convivial mais surtout temps fort de la vie du syndicat, les cheminots ont pu échanger autour de la mobilisation en cours dans les guichets de la ligne des Alpes et affirmer collectivement leur soutien au mouvement. Soutien traduit par l'adoption d'une motion, votée à l'unanimité par le congrès.

Un congrès est également l'opportunité de dresser le bilan des dernières années écoulées et de revenir sur certains conflits parmi les plus longs vécus à la SNCF. En trois ans ce sont enchaînés plusieurs mois de grève contre la réforme du ferroviaire et près de 60 jours contre la réforme des retraites. Luttés qui ont mis à rude épreuve les cheminots et témoignent de leur farouche volonté à préserver un service public du ferroviaire à la hauteur des enjeux actuels.

Ces ambitions seront évidemment au menu des années à venir au sein du syndicat. Convaincus que les axes imposés par le Gouvernement ne sont pas une fatalité, les militants ont pu y opposer des notions fortes comme la solidarité, l'écologie, le « tous ensemble ». Au fil des débats, des sujets riches comme l'ouverture à la concurrence, l'avenir des gares ou encore la nécessité de repenser le service pour s'adapter pleinement aux besoins des usagers ont permis de nourrir les réflexions du collectif.

La journée s'est terminée par l'élection d'un bureau rajeuni, et plein d'ambitions, à la Direction du syndicat et la reconduction de Stéphane Payan au poste de secrétaire général.

D'autres congrès se sont déroulés en ce premier trimestre sur lesquels nous reviendrons : Mines Energie (syndicats 04-05 et UFICT Paca), Union Syndicale Départementale Santé et Action Sociale.

### Activités postales et des télécommunications

Le congrès de la FAPT des Hautes-Alpes s'est déroulé du 8 au 10 novembre 2021.

Dès la lecture du rapport d'activité, l'introduction se veut théâtrale et interactive.

Le débat avait l'ambition de faire avancer les choses :

Quels outils pour assurer la continuité syndicale, le déploiement et la syndicalisation ? Comment faire avec les réalités du travail précaire et ses multiples visages ? Quel service postal pour demain ? Comment relever les défis de l'avenir des activités postales et des télécommunications face aux enjeux environnementaux ?

Des pistes ont émergé pour porter un syndicalisme différent : travailler à la transversalité Poste/Télécom, interpeller les collectivités et les usagers, exploiter pleinement la presse.

Six orientations ont été votées :

- ◆ Prioriser l'activité dans les services aux instances,
- ◆ Être présent sur le terrain, au plus proche des salariés,
- ◆ Porter une attention particulière aux salariés en contrat précaire,
- ◆ Intégrer les retraités et retraitables,
- ◆ Se saisir de la question environnementale,
- ◆ Initier une démarche en direction des élus, associations et usagers sur le service postal de demain.



Le syndicat se dote d'une nouvelle direction avec un co-secrétariat tenu par Sophie Babu et Sylvain Bled. La Fapt 05, non sans émotion a du dire au revoir à plusieurs de ses membres historiques appelés à d'autres responsabilités.

## Outillé pour être plus fort : la formation syndicale

### Le congé de formation économique, sociale et syndicale

Chaque salarié, syndiqué ou pas, a droit à minima 12 jours de congé formation par an. Une demande doit être déposée à l'employeur au moins 30 jours avant le début de la formation. La rémunération pendant la formation est assurée pour le salarié. La formation est organisée par des centres de formation rattachés aux organisations syndicales de salariés représentatives, entre autres.

**Pour le privé** (Articles L 2145-7 à 13 et R 2145-3 à 6 du code du travail) :

**Pour les agents de la fonction publique d'état** (articles 34-7 de la loi su 11 janvier 1984) : mêmes conditions

**Agents de la fonction publique territoriale** (article 57-7 de la loi du 24 janvier 1984) : mêmes conditions.

**Pour la fonction publique hospitalière** (article 41 de la loi du 9 janvier 1986) : même conditions.

Rappelons que le responsable à la formation syndicale à l'UD est Mario Brenna. Le prochain numéro d'Alpes-Travail reviendra sur les enjeux de la formation syndicale

### PLAN DE FORMATION SYNDICALE 2022 Comité Régional CGT & Institut Régional du Travail



Les formations, conçues avec des Universitaires et des Syndicalistes, est un outil au service des organisations et des militants de la CGT de la région.

L'IRT, inscrit dans le mouvement d'éducation populaire, s'appuie sur un partenariat original et paritaire entre les universitaires et les organisations syndicales au sein d'un conseil d'administration.

Le Comité Régional CGT PACA propose, dans ce cadre, une offre de formation au plus près des problématiques et des questions nouvelles qui traversent le territoire régional, en vue d'une action syndicale plus efficace.

Les Formations IRT ne remplacent pas les formations syndicales CGT, elles viennent les compléter par un approfondissement des problématiques syndicales, des questions de société et d'actualité. Elles s'appuient sur deux sources :

- ◆ Les apports d'enseignants chercheurs en sociologie, économie...
- ◆ Les compétences syndicales.

Les camarades qui participent aux formations ont leur frais d'hébergement, de restauration et de déplacement pris en charge par l'IRT, dans le cadre des règles définies par son Conseil d'Administration.

IRT PACA : 63 La Canebière 13001 Marseille irt-contact@univ-amu.fr <a href="http://www.irt.univ-amu.fr">www.irt.univ-amu.fr</a>	Comité régional CGT 26 rue Duverger 13002 Marseille secretariat@cgtpaca.fr
---	---

- 11 au 15 Avril 2022** : Démarches et outils pour la Négocia-tion /NAO.
- 19 Avril 2022** : Prise de note par Carte Heuristique (Mentale)
- 20 au 22 Juin 2022** : Qualité de Vie au travail / Santé au Travail.
- 23 au 24 Juin 2022** : Égalité Professionnelle Femmes / Hommes.
- 24 au 28 Octobre 2022** : Qualité de Vie Syndicale et Militantisme.
- 24 et 25 Novembre 2022** : Perspectives et Enjeux Territoriaux, CESER.
- 28 au 30 Novembre 2022** : De l'engagement à la sortie de mandat : Suivi et accompagnement du parcours militant.
- 13 et 14 Décembre 2022** : Formation Professionnelle : Impulser une démarche revendicative en entreprise.

### PLAN DE FORMATION SYNDICALE 2022 Union Départementale CGT 05



Union Départementale CGT 05  
Bourse du Travail  
3 rue David Martin  
05000 GAP  
04.92.51.40.06



[ud5@cgt.fr](mailto:ud5@cgt.fr)

[ud05.reference-syndicale.fr](http://ud05.reference-syndicale.fr)

L'Union Départementale CGT s'est dotée d'une nouvelle équipe au sein de son collectif de formation.

Au-delà de l'habituelle organisation des stages de formation interprofessionnels départementaux, elle est chargée de revisiter toutes les formations à partir des besoins et recensements des camarades, dans le cadre des nouvelles formations proposées par la confédération.

En effet le contenu des stages syndicaux a été profondément modifié prenant en compte les évolutions des employeurs et de leurs techniques de gestion, ainsi que celles du capitalisme financier. Les stages sont plus ludiques, participatifs et facilitent le partage de vécu quotidien et d'expérience entre camarades.

Les formations s'effectuent en général dans les locaux de l'UD à Gap, mais peuvent être organisées dans les Unions Locales.

Les prises en charge s'effectuent dans le cadre des législations du public, comme du privé (voir plus haut). L'UD est habilitée par sa Commission Exécutive à prendre tout ou partie des «restes à charge».

- 28 février et 1er mars** : s'impliquer (anciennement accueil - FNAS) / nouveaux adhérents
- 21 et 22 mars** : ICTAM / Territoriaux
- 28 au 30 mars** : communication (écrite, orale et numérique) / pour tous
- 4 et 5 avril** : Cogiciel / secrétaires et trésoriers
- 23 septembre** : la bataille Comité Social et Economique / SCT
- 3 et 4 octobre** : s'impliquer (anciennement accueil - FNAS).
- 18 novembre** : la bataille Comité Social et Economique /
- 28 au 30 novembre** : Participer - module 1 (anciennement niveau 1)
- Selon les besoins** : Comité Social et économique, Délégué du Personnel, Délégué Syndical, Conseillers du salarié

## Quand l'espace d'assistance vient effacer... ...les consciences de classe (tribune libre)

Hier c'était mon dernier jour en CDD d'insertion et aujourd'hui je suis inquiète devant le constat de certains mécanismes généralisés à l'ensemble de notre société et du traitement réservé aux précaires.

Nous sommes en face d'un pouvoir qui refoule les exclus à sa marge et qui les stigmatise. Mais parfois, ce sont les institutions censées proposer une aide, qui reproduisent des rapports sociaux inégalitaires et qui généralisent une pratique de contrôle social.

Mon intention n'est pas de disqualifier toutes les pratiques d'insertion courantes mais d'attirer l'attention sur les contre-effets potentiels de certains modes d'accompagnement.

Je suis agacée par une vision néo-libérale qui s'appuie sur une notion d'individuation au détriment d'une notion de collectif.

Cela passe notamment par des affirmations présentées comme des évidences : «qui veut peut», «on peut toujours s'améliorer». Derrière ces affirmations selon lesquelles chacun·e peut s'en sortir, il y a aussi ce message : si tu ne t'en sors pas, c'est que tu n'as pas bien activé tes ressources intérieures, c'est que tu n'as pas assez travaillé sur toi.

Avec cette idée selon laquelle un échec, un obstacle, ne doit être qu'un frein à lever. Comme s'il suffisait de se mettre au diapason avec soi-même pour que le monde se réorganise. Comme s'il n'y avait aucun traumatisme qui ne connaisse de résilience.

Voudrait-on nous faire croire que nous sommes tous égaux en face de certaines difficultés induites par le fonctionnement de notre société ?

A mon sens, cette façon de penser est revendiquée par tous ceux qui disposent des moyens économiques et sociaux pour mener à bien cette sorte d'idéal de vie.

Ces pensées deviennent des injonctions faites aux salariés de chercher en eux-mêmes la cause d'un problème sans jamais pouvoir remettre en question l'organisation même du travail.

Ces pensées renvoient également à une image stéréotypée de la situation des personnes les plus précaires et fragiles en les associant à des fainéants profiteurs du système, «qui ne peuvent pas faire mieux parce qu'ils ne le veulent pas !!!»

Une rhétorique trop axée sur la responsabilité individuelle peut contribuer à masquer la problématique de l'inégalité des chances et des ressources, ainsi que celle des limites structurelles du chômage.

Dans ce contexte, les personnes en insertion deviennent alors responsables de leur réussite ou de leur échec en portant tout le poids de l'indétermination de leur parcours.

Les aides ne semblent même plus être accordées de droit, mais en fonction de l'évaluation de la situation générale de la personne et de son adhésion à des normes souhaitables de comportement.

Le problème reste que le projet professionnel de la personne en insertion est conditionné par le programme que l'institution est capable de proposer ; donc souvent revu à la baisse et parfois la personne est amenée à accepter des emplois peu gratifiants ou non adaptés à ses aptitudes. Pour finir, c'est bien l'institution qui décide si l'insertion est «réussie» ou pas et qui décide d'en fixer les termes.

Si on considère que la précarité et le chômage relèvent de l'organisation de notre système économique, il semble que c'est de notre responsabilité collective d'une part d'en traiter les conséquences et d'autre part d'agir sur les causes.

Alors si la démarche d'aide, le travail social et l'accompagnement proposé consistent à renvoyer sans cesse l'individu à lui-même sans chercher à agir pour et avec lui sur les causes extérieures, cela suggère qu'au bout du compte il n'y a pas d'autres problèmes que lui-même. On glisse alors de la responsabilisation des personnes en situation de précarité vers leur désignation culpabilisante.

Faute de s'interroger sur leur propre fonctionnement, un certain nombre d'institutions se contentent de gérer les situations d'exclusion alors que leur mission serait aussi de la combattre.

Quand l'espace d'assistance, «d'insertion» vient à effacer les solidarités collectives portées par la conscience de classe, on peut finir par penser que l'assistance proposée n'a finalement qu'une fonction de contrôle social dans un souci de conformité et d'adaptabilité au monde du travail...

Bref... Y a plus «qu'à traverser la rue»...

Marion Cola



## Le parcours d'un saisonnier multipro



Le départ à la retraite d'Eric François est l'occasion de porter un regard sur le milieu saisonnier aux activités diversifiées.

Le 31 mars 2009 Eric François a participé à la création du Syndicat de site multiprofessionnel du Domaine de la Forêt blanche (Stations de ski Vars et Risoul), puis en assuré la politique financière. Il a également assuré la fonction de délégué du personnel CGT aux remontées mécaniques de la station de Vars et a été pendant près de 15 ans conducteur de télésiège à Chabrières Vars. La CGT des saisonniers lui souhaite «**BONNE RETRAITE CAMARADE !**»

Mais ce n'est pas pour cela qu'Eric a bénéficié d'un long article dans la revue «L'espace Alpin» du 7 décembre 2021

Ingénieur agricole de formation, Éric François a été amené à réaliser **une étude sur le génépi** qui l'a convaincu de se lancer dans sa culture, en 1984. Ses premiers essais à Saint-André-d'Embrun ne sont pas concluants, l'altitude n'étant pas suffisamment élevée. C'est en 1994 qu'il va faire des plantations à Vars, avec une première récolte prometteuse deux ans plus tard. Il est ainsi devenu un pionnier de cette culture.

«J'ai tout d'abord sélectionné l'«artémisia» parfumée qui se trouve être la moins difficile à domestiquer. Je sème fin mai, repique en septembre et récolte en fin d'année. L'alternance plantation de génépi et semis de prairie permet au sol de ne pas s'épuiser. Mon génépi estampillé «bio» voyage plus que jamais avec une demande croissante par internet, jusqu'aux Etats-Unis, au Canada,...»

Un bel exemple de la double activité que peuvent vivre certains saisonniers !

Alpes-Travail comme tes camarades, Eric, te souhaitent une bonne retraite et bon vent à ton entreprise.

Pour plus de détails ; [www.fleuralpine.com](http://www.fleuralpine.com)



## Fiche de lecture

### Révolte Express

Vous souvenez vous ? il y a quelques temps, Alpes-Travail vous a présenté «Les Saigneurs du Rail», la bande dessinée du Comité des Activités Sociales des Cheminots de la région PACA.

Le deuxième volume «Révolte Express» vient de sortir !

Quand le **service public** se transforme en **service au public**, la donne change radicalement : les choix se déterminent selon les envies, les objectifs et non plus selon les besoins de tous les publics de façon égalitaire. Ainsi l'on se trouve avec d'un côté les cheminotes et cheminots, de l'autre des usagers et, au milieu une SNCF en pleine mutation. Une mutation qui ne passe pas. D'où une fronde des employés et des usagers qui monte, qui monte...

A peine fictionnelles, à peine anticipées, ces histoires signent la révolte des usagers et des amoureux du train du quotidien. Car NON, ce n'est plus possible !

Pour quelles raisons les cheminots et les usagers auraient-ils des intérêts communs ?

Parce que la SNCF appartient au patrimoine historique, industriel et social.

Parce que la SNCF appartient à chacun d'entre nous.

Parce que la SNCF est composée des ceux qui «font le train» et de ceux qui «prennent le train».

Ils s'additionnent en formant ceux qui «aiment le train».

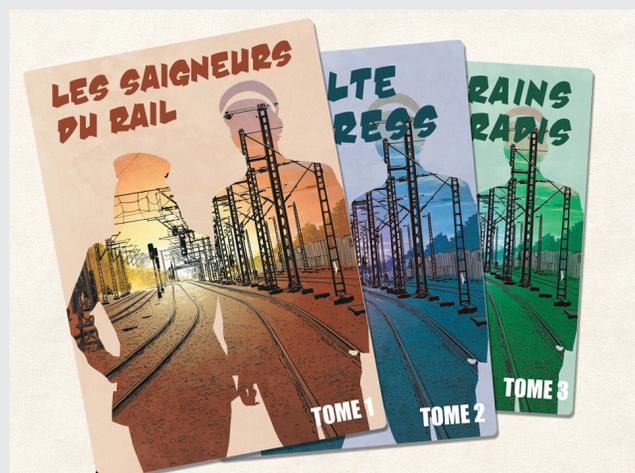
Cheminots et usagers sur la même ligne pour la défense du bien commun au service de l'intérêt général.

Ce second tome de la trilogie «Gare Ô Bulles» contribue le voyage temporel et anticipatif avec des personnages haut en couleur mais toujours solidaires avec plein d'idées à mettre sur les rails un précieux bien commun.

C'est connu, seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin.

Des dessins efficaces et de caractère au service de belles histoires, vous attendent ! Attention à la fermeture des portes, attention au départ !

Sébastien GRONNIER  
Secrétaire du CASI Cheminots PACA



Co-production Comité des Activités sociales des Cheminots de la région PACA, Gare Ô Bulles, Mémoire et BD. Des exemplaires sont disponibles à l'Union Départementale

Vous les femmes, en quelques chiffres... **8 MARS**

Aujourd'hui, en France, il y a  
**26%** d'écart salarial  
moyen entre femmes  
et hommes, pourquoi ?

**82%** des salarié.e.s à temps partiel  
sont des femmes,

**63%** des salarié.e.s payé.e.s  
au SMIC sont des  
femmes aussi !

Ce qui fait qu'à partir de

**15H40** les femmes  
ne sont  
théoriquement  
plus  
payées !

Bien sûr, la loi empêche les inégalités mais

**59%** des entreprises de plus de 50 salarié.e.s ne  
la respectent pas (0.2% sont sanctionnées).

Alors au final, il y a quand même

**40%** de pension de  
retraite en moins  
pour les femmes.

Et comme si ça ne suffisait pas,

**20%** des femmes sont victimes de  
harcèlement sexuel au travail !

Sinon, à la maison, elles continuent à faire

**2/3** des  
tâches ménagères...

**ET POURTANT... EN 2022, TOUS CES CHIFFRES  
(et plus encore...) NE SUFFISENT PAS À  
CHANGER LES CHOSES !**

